

**CONSEIL MUNICIPAL  
JEUDI 26 NOVEMBRE 2015 A 21H00.**

**COMPTE RENDU**

	Présent	Représenté par	Absent excusé	Absents
<b>Maire :</b>				
1. M BEMELS Pierre.	oui			
<b>Adjoints :</b>				
2. Mme CHAUMERLIAC Franç.	oui			
3. M SCHOLLA Gérard	oui			
4. Mme GOASDOUE Patricia	oui			
5. M WEIFFENBACH Hervé	oui			
6. Mme LAMBEL Anne Marie	oui			
7. M REGNIER Serge	oui			
8. Mme TISSU Martine	oui			
<b>Conseillers délégués :</b>				
9. Mme BERTHAULT Michelle	oui			
10. Mme FOURCROIX Aïcha	oui			
11. Mme CAUDRON Céline	oui			
<b>Conseillers :</b>				
12. Mme TREMER Ada	oui			
13. Mme GODENNE Françoise	oui			
14. M GARCIA Reynald	oui			
15. Mme d'ANDREA Tatiana	oui			
16. M WATIER Michel	oui			
17. M CHAUMERLIAC Thierry	oui			
18. M REBISCOUL Arnaud	oui			
19. MGOSSET Dominique	oui			
20. M FOURNIVAL Anthony	oui			
21. M REINERT Charles	non			oui
22. M ROTH Kévin	non			oui
23. Mme DUBIN Laurence	oui			
24. Mme SOKANTHONG Kéo	non		oui	
25. M DIAZ Hernan	oui			
26. M FISSEUX Frédéric	oui			
27. M DERRACHI Rachid	oui			
<b>Totaux présences, absences et pouvoirs</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme GOASDOUE Patricia

Compte tenu de l'état d'urgence et conformément aux dispositions du CGCT reprises dans le règlement intérieur du Conseil Municipal, l'assemblée communale à la majorité qualifiée a décidé de se réunir à huis clos dès l'ouverture de la séance.

Il a été fait lecture des décisions (n°33/2015 à n°35/2015) prises par M le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT.

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 06 octobre 2015 :**

**Le Conseil Municipal,**

• à la majorité (une abstention M FISSEUX), a approuvé procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 octobre 2015 :

**1. Bourses communales :**

**Le Conseil Municipal,**

• à l'unanimité, a fixé les nouveaux montants de la participation communale (montant de la bourse et actualisation des quotients familiaux) au titre de l'année scolaire 2015-2016,

• à l'unanimité, a statué sur chaque demande déposée (trois familles représentant trois enfants),

• à l'unanimité, a pris acte que le montant total des bourses accordées à deux enfants sur trois soit 417,00€ figurera au budget 2015 de la Commune.

**2. Patrimoine, église, autorisation dépôt d'un PC pour la tranche conditionnelle n°2 (TC2) puis pour les tranches conditionnelles n°3 à 5 (TC3 à TC5) :**

Afin de pouvoir engager les travaux supplémentaires dans le cadre de la TC2 (démarrage au printemps 2016) et de solliciter des aides afin de pouvoir procéder aux travaux couvrant les tranches TC3 (clocher) et TC4- TC5 (intérieur et plus particulièrement les voûtes), il conviendra de déposer deux permis de construire.

**Le Conseil Municipal,**

• à l'unanimité, a autorisé M le Maire à signer puis à déposer ces deux permis de construire.

**3. Intercommunalité, mise en œuvre du schéma régional de coopération intercommunale et prise en compte des évolutions juridiques :**

Suite à des évolutions législatives et à l'extension du périmètre de l'intercommunalité aux communes de Méry sur Oise et Mériel, les statuts de la CCVOTF vont être modifiés.

**Le Conseil Municipal,**

• à l'unanimité, a approuvé le principe d'une révision par les Conseils Municipaux de la liste des compétences obligatoires et facultatives et par le Conseil Communautaire de la définition de l'intérêt communautaire en 2016 dans la perspective d'une conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

- à l'unanimité, a approuvé la modification de la compétence sécurité de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts par suppression du cinquième item, "Pose et gestion de la télé alarme en protection anti intrusion" de sa définition à l'article 13 des statuts de la communauté avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- à l'unanimité, a approuvé le rapport relatif aux mutualisations de services et le schéma de mutualisation des services qu'il comporte qui seront approfondis et prolongés dès 2016 dans le nouveau périmètre de la communauté ;
- à l'unanimité, a approuvé la création du conseil de développement qui interviendra après l'extension de périmètre prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**4. Personnel, création de trois postes (promotion grade) au 01 janvier 2016 et suppression des trois postes actuels au 01 janvier 2016:**

Au vu de leur état de service, trois agents vont être promus au grade immédiatement supérieur. Il s'agit de deux auxiliaires puéricultures principales et d'un adjoint technique.

**Le Conseil Municipal,**

- à l'unanimité, a créé ces trois postes et fermé les postes occupés actuellement par ces trois agents au 01 janvier 2016,
- à l'unanimité, a pris acte de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016 et aux suivants.

**5. Budget M14, déblocage emprunt,**

**6. Budget M49, déblocage emprunt :**

Les emprunts d'équilibre prévus aux budgets antérieurs et reportés au présent exercice ont été débloqués. Ils n'impacteront l'échéancier du remboursement de la dette qu'à partir de 2016 même si le déblocage intervient avant le 31/12/2015.

**Le Conseil Municipal,**

- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a approuvé ces emprunts,
- à la majorité (abstention M BEMELS, Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a autorisé M le Maire à signer les conventions avec les établissements bancaires retenus,
- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a pris acte de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016 et aux suivants pour couvrir les frais d'acte et de remboursement des intérêts et du capital.

**7. DM M14 n°3:**

Au présent compte rendu, un tableau joint donne le détail de ces décisions modificatives concernant le budget M14.

**Le Conseil Municipal,**

- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a décidé de ces modifications de crédits budgétaires,

- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a pris acte de leurs incidences au budget 2015 M14.

**8. Nomination Conseillers Municipaux dans différentes commissions suite à installation de nouveaux Conseillers Municipaux :**

Suite à l'installation de trois nouveaux Conseillers Municipaux, ils ont été nommés dans différentes commissions (Com).

M DIAZ	M GOSSET	M DERRACHI
Com 2 travaux et MP	Com 6 animation locale	Com 2 travaux et MP **
Com 3 vie associative		Com 4 enfance et ados
		Com 6 animation locale
		Com 8 patrimoine
		Caisse des écoles

\*\* sans voix délibérative

**9. Question diverse DM M49 n°3:**

Au présent compte rendu, un tableau joint donne le détail de ces décisions modificatives concernant le budget M49.

**Le Conseil Municipal,**

- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a décidé de ces modifications de crédits budgétaires,
- à la majorité (abstention Mme DUBIN et M DIAZ, MM FISSEUX et DERRACHI), a pris acte de leurs incidences au budget 2015 M49.

**10. Question diverse embauche stagiaire au multi accueil :**

Une stagiaire en formation éducatrice de jeunes enfants va être recrutée au multi accueil durant dix semaines.

Elle sera rémunérée toutefois la Commune percevra une subvention de l'Etat qui couvrira 80% de la gratification accordée.

**Le Conseil Municipal,**

- à l'unanimité, a approuvé le recrutement d'une stagiaire au multi accueil aux conditions indiquées ci-dessus,
- à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer une convention avec l'EPSS,
- à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à solliciter le versement d'une subvention à la Commune par la DRJSCS,
- à l'unanimité, a pris acte de l'incidence de ce recrutement ponctuel au budget 2016 tant en recettes qu'en dépenses.

**11. Question diverse modification du poste d'infirmière au multi accueil :**

A compter, du 01/01/2016, le poste d'infirmière à temps plein sera scindé en deux postes à 17h50 hebdomadaires chacun.

**Le Conseil Municipal,**

- **à l'unanimité, a approuvé ce changement,**
- **à l'unanimité, a pris acte des incidences sur le budget 2016.**

**Mme CHAUMERLIAC a présenté le rapport annuel du syndicat Tri Or au titre de l'année 2014.**

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 22h15

A Presles, le 27 novembre 2015.

Le Maire Pierre BEMELS